



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

Boussard Isabel, *Vichy et la corporation paysanne*  
Monsieur Georges Severac

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Severac Georges. Boussard Isabel, *Vichy et la corporation paysanne*. In: *Économie rurale*. N°136, 1980. p. 62;

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1980\\_num\\_136\\_1\\_4278](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1980_num_136_1_4278)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

**BOUSSARD (Isabel). – *Vichy et la Corporation Paysanne*. Préface de René REMOND. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, janvier 1980, 414 pages, index.**

A partir de sources en grande partie originales, en particulier les archives de la Corporation Paysanne elle-même, Isabel Boussard donne la meilleure description parue à ce jour de cette institution, de sa genèse, de son fonctionnement et de sa déliquescence. Grâce à l'index des noms des acteurs et des auteurs cités, placé en fin d'ouvrage, le lecteur pourra se livrer à une recherche sélective d'information, dans un ouvrage que sa richesse même rend parfois touffu. Et il nous semble que les historiens ne pourront plus aborder l'histoire des organisations agricoles françaises et celle du régime de Vichy sans se référer à ce travail.

Pour l'économiste et le sociologue rural, par delà le travail d'historien, c'est l'image de la Corporation Paysanne, telle qu'elle ressort de l'agencement des documents présentés, qui les retiendra plus particulièrement. Le « devenir incertain » de la Corporation Paysanne, selon l'expression de René Rémond dans sa préface, traduit une ambiguïté d'objectifs entre la tentation de l'autoritarisme moralisant, tel que le souhaite le régime qui l'a mise en place, et l'ambition de valoriser l'autonomie de l'univers paysan qui anime la plupart des cadres de la Corporation.

En effet, dès le début, le malentendu naît entre les politiques qui désirent un encadrement dans le sillage de la « Révolution Nationale » officielle, et les « techniciens » certes souvent proches idéologiquement des premiers mais beaucoup plus attachés à un milieu agricole qu'ils connaissent assez bien, qu'à leur famille politique. Pour une critique du projet autoritaire, on lira la longue lettre d'Augé-Laribé publiée in extenso p. 36-40 en réponse au ministre Caziot. On y lit : « Il (le projet) repose sur des conceptions bien plus voisines des réglementations national-socialiste et fascistes, que de nos conceptions françaises ». Mais les leaders agricoles partisans du projet, et Caziot lui-même, sont très désireux de faire de la Corporation une véritable émanation des milieux agricoles, et sont très éloignés des idéologies fascistes. Ce qui d'ailleurs explique que Augé-Laribé exprimant son opposition en septembre 1940, expose longuement les raisons de cette opposition à un ministre dont il ne partage pas les conceptions politiques mais qu'il s'efforce de convaincre parce qu'il le sait soucieux de prendre en compte la réalité paysanne française.

Aussi bien on pourra suivre les longues péripéties de la mise en place d'une Corporation théoriquement créée dès le 2 décembre 1940 mais qui ne sera vraiment réalisée qu'en mars 1943 ; les 230 premières pages de l'ouvrage constituent ainsi une illustration très éclairante des complexes divergences de vues entre les diverses parties en cause : leaders agricoles, fonctionnaires, « techniciens », politiques. Durant cette période, ni les considérations de politique internationale et la présence de l'occupant, ni les clivages idéologiques, évidemment présents en arrière-plan, ne sont au centre des controverses : il s'agit beaucoup plus d'une divergence entre ceux qui voient dans la Corporation un moyen de contrôle et d'orientation des paysans dans l'optique d'une politique globale autoritaire et réactionnaire (au sens de réaction contre la politique de la 3<sup>e</sup> République), et ceux qui croient trouver dans la mise en place de la Corporation Paysanne et, pour commencer, l'initiateur du projet lui-

même, Caziot (ministre « technicien » beaucoup plus que politique), l'occasion d'une réaffirmation de la capacité des milieux paysans français à s'organiser en se rassemblant autour de leurs valeurs traditionnelles, tout en intégrant la modernité technique et en acceptant de s'adapter aux contraintes sociales globales.

La suite des événements, et l'ambiguïté croissante de la situation socio-politique de ceux des paysans qui avaient accepté des responsabilités dans le cadre de l'institution, semble à première vue avoir donné tort à ceux qui avaient cru trouver dans la « corporation » l'occasion d'une valorisation de la paysannerie française. Soumis à une pression croissante de l'occupant, puis, surtout à partir de 1943, directement mis en cause par les milieux politiques de gauche, les leaders de la Corporation sont de plus en plus coupés de la réalité socio-politique de l'agriculture française. Ils semblent passer leur temps à se préoccuper encore de rivalités dérisoires en matière d'attributions de responsabilités et de doctrine de gestion de l'institution, alors même que les bases de leur pouvoir s'effritent au fur et à mesure qu'évolue la situation militaire. On peut y voir la preuve de la naïveté de l'agrarianisme et des impasses où il conduit. Mais Isabel Boussard conclut différemment : la Corporation paysanne avait pris à son compte nombre d'aspirations paysannes authentiques ; aussi bien son projet, avec d'autres leaders et une terminologie différente, cherche-t-il d'abord à se réincarner dans la Confédération Générale de l'Agriculteur.

Après l'échec de celle-ci, la plupart des leaders de la corporation reviennent aux postes de commande. On pourra s'interroger sur les raisons d'être de la mollesse de l'« épuration » (les guillemets sont de l'auteur) des dirigeants corporatistes et de leur retour ultérieur aux postes de responsabilité. L'interprétation que suggère sans l'affirmer l'auteur, telle du moins qu'elle nous apparaît, c'est que l'action de la corporation, appuyée sur une connaissance réelle du monde paysan et animée d'un souci simultané de préservation de son autonomie et de son adaptation à la société moderne, a frayé la voie à un efficace réaménagement des rapports entre paysans et reste de la société. Aussi bien d'après l'auteur, la « Corporation Paysanne est probablement la création la moins critiquable et même la meilleure de l'Etat Français ». Cette conclusion sera controversée ; du moins les controverses pourront-elles s'appuyer sur un dossier considérablement enrichi. Pour notre part, nous pensons qu'au delà des péripéties historiques, la Corporation Paysanne a effectivement contribué à faire avancer l'organisation technique et économique de l'agriculture française, et que son histoire illustre assez clairement la position des agriculteurs dans les sociétés industrielles. Enjeu politique toujours essentiel, constamment objet de tentatives d'embrigadement au service de politiques diverses, les agriculteurs sont amenés à adopter des comportements « d'adaptation » qui donnent aux dirigeants politiques l'illusion de diriger leur évolution ; mais ils restent irréductiblement attachés à leur spécificité.

(G. SEVERAC)